



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°2001 MERCREDI 30 AVRIL 2014

Conseil supérieur de la magistrature

Le chef de l'État fustige les magistrats véreux



Le chef de l'État préside la réunion du Conseil supérieur de la magistrature.

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a une fois de plus dénoncé l'attitude de certains magistrats qui se livrent à « divers trafics qui n'honorent pas leur position dans la société ». Le chef de l'État s'exprimait à l'ouverture, hier, au Palais du peuple, de la session ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature. Au cours de cette réunion, le conseil a prononcé des nominations, mais aussi la révocation de deux magistrats pour usurpation de titre, escroquerie et abus de confiance.

Page 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le cas des étudiants revenus de Kinshasa préoccupe le gouvernement



Revenus au pays pour se mettre à l'abri des représailles et menaces dont ils ont été l'objet de la part de populations de Kinshasa qui ne digèrent guère l'opération «Mbata ya bakolo », les étudiants congolais en fin de cycle dans les instituts et universités du Congo démocratique sollicitent l'implication des autorités pour sauver leur année académique. Reçus

tour à tour par les ministres de la Jeunesse et de l'instruction civique et de l'Enseignement supérieur, en présence du porte-parole de la police, ces étudiants ont été édifiés sur les différentes mesures envisagées par le gouvernement en vue d'une solution exceptionnelle à cette situation.

Page 3

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Près de 500 000 électeurs recensés à Brazzaville

La certification des résultats du recensement administratif spécial pour le département de Brazzaville s'est achevée le 28 avril. Les membres des commissions locales de cette opération dans les neuf arrondissements de la capitale et l'Île Mbamou ont avalisé au total 483 170 personnes en âge de voter inscrites sur la liste électorale.

Néanmoins, cette dernière étape du recensement s'est déroulée dans la détresse pour les agents recenseurs et les membres des commissions locales qui drainent pour certains jusqu'à six mois d'émoluments impayés.

Page 2

HYDRAULIQUE

Environ deux milliards FCFA pour provisionner Nkouo, Ingah et Imvouba en eau potable

Sur financement de l'Union européenne, de l'Agence française de développement et de la Croix-Rouge française, un projet de construction des forages et d'adduction d'eau potable pour plus de 30 000 habitants des localités de Nkouo, Ingah et Imvouba, dans le département du Pool, sera mis en œuvre dans les tout prochains jours.

Le protocole d'accord relatif à ce projet a été signé hier à Brazzaville entre le ministère de l'Énergie et de l'hydraulique et les partenaires européens.

Page 5

AFRIQUE CENTRALE

La Cosumaf veut lever des fonds pour financer des projets

À l'issue de son Conseil d'administration tenu hier à Brazzaville, le collège des commissaires de la Commission de surveillance des marchés d'Afrique centrale (Cosumaf) a donné mandat à la Banque de développement d'Afrique centrale, au Fonds africain de

garantie et de coopération économique et à Alios finance de lever, dans les prochains jours, 85 milliards FCFA destinés à financer des projets de développement. Ces fonds permettront d'augmenter le capital du marché financier de la sous-région estimé à environ

408 milliards actuellement, contre 4000 milliards FCFA envisagés dans les cinq premières années de sa création.

Page 3

ÉDITORIAL

Voisinage

Page 2

ÉDITORIAL

Voisinage

Nul ne saurait contester le fait qu'une remise en ordre des rapports très particuliers qu'entretiennent Brazzaville et Kinshasa grâce au fleuve Congo était devenue nécessaire compte tenu des problèmes croissants nés de cette proximité. Mais nul ne saurait contester non plus le fait qu'une telle remise en ordre ne doit en aucun cas perturber durablement les relations séculaires qui existent entre les deux capitales les plus proches du monde.

Trois raisons au moins imposent aux autorités des deux Congo de construire sans plus attendre un système fiable et raisonnable de contrôle des flux humains et matériels qui empruntent chaque jour la voie fluviale.

La première tient au fait que les peuples des deux rives sont frères et que la plupart des familles vivant sur un bord ont des attaches sur l'autre bord que la séparation artificielle des États à l'époque coloniale n'a pas brisées. La deuxième résulte du fait qu'un fleuve ne constitue nulle part dans le monde une barrière, mais bien au contraire s'affirme comme un trait d'union qui permet aux nations de commercer et donc de coopérer étroitement. La troisième, que l'on verra s'affirmer dans les années à venir, est que le Bassin du Congo n'est pas seulement une entité géographique, mais se prépare à devenir l'une des communautés les plus dynamiques de la planète, dont le centre sera bien évidemment Brazzaville et Kinshasa.

D'où cette idée qu'après avoir mis en place, de part et d'autre du fleuve, les contrôles individuels et collectifs nécessaires pour garantir leur sécurité réciproque, les deux villes capitales doivent se préoccuper d'asseoir sur des bases plus solides qu'aujourd'hui leurs relations dans tous les domaines. Si, en effet, elles y parviennent dans un délai raisonnable, le duo Brazzaville-Kinshasa deviendra l'un des centres urbains les plus attractifs de la planète.

Nous sommes bien placés pour en témoigner, nous qui sommes présents des deux côtés du fleuve et qui voyons augmenter chaque jour le nombre de nos lecteurs. Preuve, s'il en fallait une, que la soif d'information est identique de part et d'autre.

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

À Brazzaville, la certification des résultats s'achève dans le mécontentement des agents recenseurs

La certification est l'ultime étape du recensement au cours de laquelle tous les membres des commissions locales s'accordent sur les listes électorales définitives issues des opérations préliminaires.

Dans le département de Brazzaville, la certification s'est déroulée du 24 au 28 avril. Une fausse note : les membres des commissions locales des neuf arrondissements et de l'île Mbamou réclament six mois d'émoluments impayés pendant que les agents recenseurs en ont deux. Cette situation a failli entraver l'opération de certification au niveau du département de Brazzaville, n'eût été la diplomatie du coordonnateur général du recensement administratif à Brazzaville, Henri Bouka.

Il a assuré aux membres des commissions locales, aux agents recenseurs, aux chefs de quartiers et de blocs qu'il ferait part de leurs doléances aux responsables de la coordination nationale qui sont seuls habilités à prendre une décision pour sortir de l'impasse. Malgré cette assurance, les membres des commissions locales et les agents recenseurs que nous avons rencontrés ont exprimé leur mécontentement. «Nous sommes fatigués de travailler sans salaire. Nous avons abattu un travail considérable depuis le mois d'août 2013 et à ce jour, nous attendons nos émoluments des six derniers mois.



Henri Bouka

«Nous sommes fatigués de travailler sans salaire. Nous avons abattu un travail considérable depuis le mois d'août 2013 et à ce jour, nous attendons nos émoluments des six derniers mois. Comme le recensement a pris fin, nous ne sommes plus sûrs d'avoir cet argent»

pourrait avoir des conséquences négatives. «Les agents recenseurs, les chefs de quartiers et de blocs, qui attendent leur argent, promettent d'organiser des actions de sabotage de toute sorte au niveau des mairies d'arrondissements parce que les maires d'arrondissements sont les présidents des commissions locales du recensement administratif spécial», a-t-il expliqué. Le maire du 7^e arrondissement, Albert Samba, a rappelé qu'à M'filou, les représentants de l'opposition s'étaient retirés de la commission locale depuis près de trois semaines sur instruction de leurs responsables. Cet état de fait n'a pas empêché les autres membres de la commission locale de procéder à la certification des résultats. Après la certification des résultats, il reste maintenant à établir les cartes d'électeurs. Le Congo dispose désormais d'une base de données importante à laquelle on pourra recourir pour chaque consultation électorale ; une mise à jour quotidienne consistant à éliminer les personnes décédées et déplacées et à ajouter celles ayant atteint l'âge de voter sera effectuée.

Roger Ngombé

Résultats du recensement administratif spécial à Brazzaville :

Madibou : 47 104 ; Makélékelé : 73 764 ; Baongo : 30 454 ; Moun-gali : 50 828 ; île Mbamou : 5 258 ; Poto-Poto : 24 717 ; Ouenzé : 47 829 ; Talangaï : 68 243 ; Djiri : 63 839 ; M'filou : 71 134.

Comme le recensement a pris fin, nous ne sommes plus sûrs d'avoir cet argent», a déclaré un des membres de la commission locale de l'arrondissement 8, Madibou, qui a requis l'anonymat.

Des actions de sabotage sont annoncées De son côté, un autre membre de la commission locale de l'arrondissement 2, Baongo, a déclaré que cette manière d'agir des pouvoirs publics

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants congolais rentrés de RDC interpellent le gouvernement

Plus de six cents étudiants congolais en provenance de Kinshasa ont sollicité, le 28 avril, au gouvernement de Brazzaville, de revoir leurs dossiers relatifs à la poursuite de leurs études universitaires afin de ne pas perdre toute une année de cours.

Nombreux de ces étudiants sont des finalistes des différentes options des cycles courts ou longs des universités de Kinshasa. Ils ont été auditionnés par le Conseil national de la jeunesse (CNJ), le ministère de la Jeunesse et de l'Instruction civique, ainsi que par l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco) et le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec), deux syndicats estudiantins. Leur souhait est soit la délocalisation académique, soit la programmation d'une session unique ou le retour à Kinshasa, afin de poursuivre leur cursus universitaire. « Nous avons mené des démarches pour que nous soyons sécurisés dès notre retour à Kinshasa. Nous sommes en pleine année académique et nos parents ont déboursé d'énormes fortunes pour nos études. Que les deux États trouvent une solution à cette situation », sollicite un étudiant qui requiert l'anonymat.

À ce jour, plus de 700 étudiants congolais de Brazzaville sont rentrés au bercail, en deux vagues, afin d'éviter des représailles suite à l'expulsion des ressortissants de la RDC de Brazzaville. « Nous sommes en collaboration avec les syndicats estudiantins pour ramener à la charge le gouvernement afin qu'une solution soit trouvée. D'ailleurs, une tribune sera organisée en collaboration avec la police congolaise qui viendra expliquer les tenants et les aboutissants de cette opération. Et, lors de celle-ci, on aurait bien voulu qu'une délé-

gation du Conseil de la jeunesse de Kinshasa soit à nos côtés pour un débat ouvert afin que nos amis repartent étudier », a indiqué Bersol Exaucé Ngambili Ibam, président du CNJ.

Parallèlement à cette situation concernant les étudiants congolais de Kinshasa, l'opération Mbata ya Bakolo, lancée le 4 avril dernier par la police du Congo-Brazzaville, vise à lutter contre le banditisme et l'immigration clandestine. Dans le cadre de sa mise en œuvre, les policiers arrêtent et expulsent tous les sujets étrangers en situation irrégulière ainsi que ceux présumés criminels. Par ailleurs, « la presse de la RDC en a fait des commentaires qui ont poussé les populations de Kinshasa à prendre d'assaut les Congolais de Brazzaville vivant à Kinshasa », explique un étudiant. Le gouvernement de Brazzaville a récemment expliqué que l'opération Mbata ya Bakolo ne concernait pas seulement les ressortissants de la RDC, mais tous les étrangers en situation irrégulière au Congo. En outre, dans un communiqué de presse daté du 25 avril, la direction générale de la police a mis en garde tout individu qui, par ses paroles, ses gestes et attitude, contribuerait à mettre en péril la vie des citoyens étrangers vivant en République du Congo. Cette mise en garde fait suite aux élans de vengeance, de représailles ou d'intimidation de certains citoyens congolais envers les sujets étrangers en situation irrégulière.

Fortuné Ibara

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

De nouveaux magistrats promus, d'autres révoqués

La session ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature, qui s'est tenue ce 29 avril sous les auspices du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a prononcé de nombreuses nominations ainsi que la radiation de deux magistrats pour fautes graves.

Le communiqué de presse publié à l'issue de la session souligne que, parlant de la discipline, le président de la République a fustigé « le comportement des magistrats, de plus en plus nombreux, qui s'écartent de la règle de déontologie de leur métier de juge, en se livrant à divers trafics qui n'honorent pas leur position dans la société ».

Si leurs identités n'ont pas été révélées en attendant la signature du décret présidentiel sur la question, les motifs pour lesquels deux magistrats ont écopé d'une radiation pure et simple, sont connus. Le premier aurait usurpé les fonctions d'avocat et le second a prononcé la relaxe de personnes impliquées dans les trafics d'enfants. « Le Conseil a ainsi prononcé la révocation de deux magistrats pour des faits d'usurpation de titre, d'escroquerie et d'abus de confiance, des comportements constitutifs de manquements au devoir de leur état, à la délicatesse ou la dignité », souligne le communiqué.

S'agissant des nominations, le Secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature, Emmanuel Alihonou, qui s'exprimait à l'issue de la réunion, a cité les noms des magistrats Christian Oba et Théophile Mbitsi, nommés respectivement Premier prési-



Le secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature

dent de la Cour d'Appel et Procureur général près la Cour d'Appel. « Cinquante jeunes récemment admis dans la profession ont, pour leur part, été nommés à diverses fonctions et affectés dans les juridictions nationales en vue de compléter les effectifs qui faisaient défaut », a poursuivi l'intéressé. Dans l'examen des avant-projets de loi sur la modification de certaines dispositions du statut de la magistrature et du Conseil, les membres du Conseil supérieur de la magistrature ont proposé au Parlement, l'introduction d'une disposition nouvelle relative au principe de précaution : « Ce principe permettra de suspendre provisoirement de ses fonctions, pour enquête, un magistrat auquel sont

imputées des entorses à la discipline jugées graves et particulièrement avérées », précise le même communiqué.

Il a été retenu, en outre, dans la grille des « nouveautés » dont parle le Conseil, la possibilité qui sera accordée à tout justiciable, qui s'estime lésé par le rendu d'un magistrat, de le dénoncer en saisissant le Conseil supérieur de la magistrature par le biais du ministre de la Justice. « Il devra s'agir de faits réels, précis et concordants, faute de quoi l'auteur de cette dénonciation sera à son tour poursuivi s'il se trouve que la dénonciation est calomnieuse », conclut le communiqué.

Gankama N'Siah

MARCHÉS FINANCIERS

La coexistence de deux bourses en Afrique centrale préoccupe la Cosumaf

Coexistent actuellement au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), deux places boursières sans lien apparent : la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) et la Bourse du Cameroun, la Douala Stock Exchange.

Le collège des commissaires de la Commission de surveillance des marchés financiers d'Afrique centrale (Cosumaf), venu pour son conseil d'administration au Congo, a évoqué, le 28 avril, cette question auprès du ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, Gilbert Ondongo. L'option d'aller vers un marché unique a été l'un des sujets débattus avec le ministre d'État, outre l'évolution du marché boursier en Afrique centrale. Au cours des échanges, les experts ont rappelé qu'un marché financier existe pour permettre à ce que les mesures de politiques monétaires aient un effet.

« Aujourd'hui dans les diffé-

rents travaux de réforme, on constate qu'il faut faire le tour des deux régulateurs. Il faut trouver les règles qui permettent d'organiser les opérations. C'est beaucoup de temps de

perdu, même pour les opérateurs qui veulent accéder au marché financier », a déclaré un des commissaires.

Dégageant les inconvénients, il a insisté sur le coût des transac-

tions qui devrait être limité pour permettre au maximum le développement du marché financier. « C'est un vrai problème pour tout le monde, les opérateurs exerçant au Cameroun, comme

ceux des autres pays, y compris les États. Il est fondamental que l'on aille vers cette fusion. Si on avait un marché financier avec une seule bourse, les progrès seraient perçus au niveau de l'environnement des affaires », a renchéri ce même commissaire.

Rassurant le collège des commissaires, conduit par le président de la Cosumaf, Rafael Tung Nsue, le ministre d'État Gilbert Ondongo, a informé qu'une commission avait été mise en place lors d'une réunion récente au Cameroun, pour trouver une solution définitive. « Vous avez l'intelligence, pour certains d'entre vous la pratique, d'autres sont en train d'acquiescer de l'expérience et à travers vous, viendra la solution de mettre fin à la coexistence de deux bourses en Afrique centrale. N'hésitez pas à faire des propositions pour qu'on aille réellement vers un seul marché financier pour notre sous-région », a conclu Gilbert Ondongo.

Nancy France Loutoumba

85 milliards FCFA à lever sur le marché financier

Le collège des commissaires de la Cosumaf a donné à trois structures le visa de levée de fonds. Il s'agit de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDÉAC), du Fonds africain de garantie et de coopération économique et un autre établissement, Alios finance, installé dans la sous-région.

L'autre dossier concerne l'agrément à un ressortissant tchadien qui décide de faire du conseil en finance. Il s'agit de lever sur le marché, et dans les prochains jours, 85 milliards de FCFA qui seront dédiés au financement des projets de ces établissements. La décision a été prise le 29 avril à Brazzaville, au terme de leur conseil d'administration qui a eu neuf points à l'ordre du jour avec un accent sur l'état global de la situation des marchés financiers.

« Nous avons échangé sur ce sujet et constaté que le marché avait pris depuis 2013 et 2014 un envol avec beaucoup d'opérations d'appel public à l'épargne. Nous avons traité les questions individuelles pour donner des visas à un certain nombre d'entreprises, d'institutions qui sollicitent le marché », a déclaré le

président de la Cosumaf, Rafael Tung Nsue.

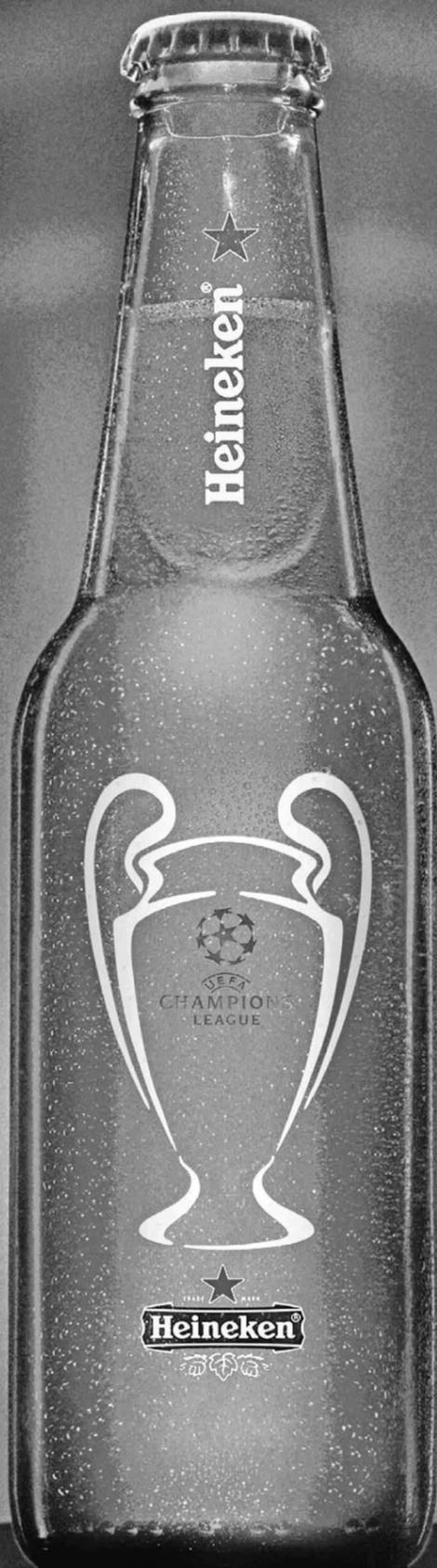
La tenue de cette réunion au Congo respecte les dispositifs institutionnels et la tradition d'organiser des réunions de manière tournante dans les six pays de la Cémac. À l'occasion de ses réunions, le collège des commissaires se présente à l'autorité monétaire pour lui faire un bref aperçu sur l'évolution du marché financier pour obtenir des conseils, des observations qui lui reviendraient de droit.

Ainsi, devant le ministre d'État, Gilbert Ondongo, le président de la Cosumaf a indiqué que le marché a bien démarré. Les premières années de sa création, de 2003 jusqu'en 2008, étaient des années d'installation et de mise en place de la réglementation.

« Mais nous sommes encore loin des objectifs qui avaient été fixés lors de la création des marchés qui prévoyaient 4.000 milliards au terme de la troisième année et nous sommes à près de 408 milliards de fonds levés. Nous espérons faire plus même si ça va lentement. On sent que c'est un chemin à parcourir », a fait remarquer Rafael Tung Nsue.

TRADE MARK
Heineken[®]
open your world


UEFA
**CHAMPIONS
LEAGUE**[®]



— EN ROUTE POUR LA —
FINALE

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « *Il n'y a rien de particulier qu'on reproche aux Congolais de la République Démocratique du Congo, sinon parce qu'ils sont en situation irrégulière. Il en va de même des Congolais de Brazzaville à Kinshasa* »

Hugues Ngouelondélé, maire de Brazzaville, en visite à Kinshasa, Groupe l'Avenir, le 29 avril 2014

□ « *Si je vous disais que l'Afrique et les Africains sont responsables de leurs échecs, je n'aurais raison qu'à moitié. Dans le cas de la Centrafrique aujourd'hui, du Mali ou d'autres hier, il est évident que les anciennes puissances coloniales ont leur part de responsabilité.* »

Paul Kagamé, président du Rwanda, Jeuneafrique.com, le 27 janvier 2014

□ « *... en excluant des acteurs et des pans entiers de la société, on fabrique une politique déviante ou contestataire. Ce fossé entre la politique et la société, cette confiance abusive et insensée que la classe politique a en elle créent aussi un sentiment d'humiliation dans la population.* »

Bertrand Badie, professeur à Sciences-Po, auteur de Le Temps des humiliés, Libération du 16 avril 2014

□ « *Les intérêts de l'UE en Ukraine ne sont pas clairs aujourd'hui. L'Ukraine, un Etat en faillite, n'étant pas membre de l'UE, demande déjà des investissements conséquents. Un citoyen européen ne peut pas le comprendre et ne doit pas le comprendre.* »

Johann Gudenus, Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ), Izvestia (quotidien russe), 17 avril 2014

□ « *Nous assistons à un tournant dans la relation entre l'Occident et la Russie. L'idée selon laquelle Moscou peut être un partenaire politique et économique fiable de l'Occident appartient au passé.* »

Jean-Sylvestre Mongrenier, chercheur spécialiste de la Russie à l'Institut Thomas More, le Point, 29 avril 2014

□ « *Dans la grande bataille pour la paix, l'humanité, avec sa diversité même, doit puiser aux sources les plus profondes et les plus vivifiantes où la conscience se forme et sur lesquelles se fonde l'agir moral des hommes.* »

Karol Wojtyła, Polonais, archevêque de Cracovie, Le Causeur, 15 avril 2014

POOL

Près de 2 milliards FCFA pour la construction de trois forages

Financé par l'Union européenne (75%), l'Agence française de développement (15%) et la Croix-Rouge française (10%), ce projet vise à améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement ainsi qu'à la pratique de l'hygiène pour les populations de Nkouo, d'Ingah et d'Imvoubu, dans le département du Pool.

En vue de la mise en œuvre de ce projet, un protocole d'accord a été signé le 29 avril à Brazzaville, entre le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, la Croix-Rouge congolaise et son partenaire de la France. « *Ceci est un engagement solennel vis-à-vis de la population concernée. C'est également un acte de développement qui vise à accompagner le gouvernement dans ses efforts en vue notamment du confort et du bien-être de la population* », a déclaré le président de la Croix-Rouge congolaise, Christian Cédar Ndinga.

Abordant les aspects techniques de ces trois réseaux d'adduction d'eau

potable, le chef de délégation de la Croix-Rouge française, Jérémie Siboni, a souligné que ces forages, qui auront chacun une profondeur de 200m voire 250m, s'annoncent techniquement compliqués d'après les études faites. « *C'est pour la première fois qu'on atteint ces dimensions au Congo. Ce n'est pas facile mais on est confiant d'y parvenir. Quelque 30.000 habitants auront accès à l'eau à la fin des travaux qui dureront environ une année. Car, derrière chaque forage, il y un réseau d'eau qui est construit sur 2km* », a-t-il expliqué.

Le ministre de tutelle a, pour sa part, remercié la Croix-Rouge et les partenaires au développement du Congo, pour leur contribution à l'amélioration des indicateurs de base en vue de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement. Selon lui, les localités ciblées par la Croix-Rouge deviendront d'ici peu, le premier cercle du grand rayonnement urbain de la ville de Brazzaville reconfigurée, grâce à l'impact attendu

de la Zone économique spéciale de Maluku. « *Aujourd'hui, en mettant l'eau potable à proximité et en apportant demain l'électricité, nous créons les conditions d'une mutation en vue de l'urbanisation de notre pays* », a indiqué le ministre de l'Énergie, avant d'assurer la disponibilité du gouvernement à accompagner ce projet jusqu'à son aboutissement.

Présente dans ces localités depuis novembre 2011, la Croix-Rouge a déjà effectué plusieurs travaux dont certains sont achevés et d'autres en cours de réalisation. Il s'agit entre autres, de la construction et de la réhabilitation d'infrastructures d'eau pour 7 centres de santé intégrés et 2 postes de santé. On note aussi la construction de 1.600 latrines améliorées, à raison d'une par ménage. Signalons enfin que cette cérémonie a connu la présence, entre autres, du préfet du Pool, du sous-préfet d'Ingah et de Ngabé ainsi que des députés de ces deux districts.

Lopelle Mboussa Gassia

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

De nouvelles machines pour le Lycée 5 février de Brazzaville

300 millions FCFA, c'est le coût de matériel flambant neuf que le gouvernement de la République vient d'offrir au Lycée technique industriel 5 février de Brazzaville.

Composé de quatre fraiseuses, deux perceuses, une tour et une bétonnière, ces machines numériques sont destinées à la formation des apprenants et permettront désormais aux élèves des séries industrielles de lier la théorie à la pratique.

Le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Marien Mobondzo Edzongo, a officiellement remis ce don au proviseur du Lycée technique 5 Février, Victor Ngassué, le 28 avril à Brazzaville. Ce matériel, à entendre le représentant du ministère, vient mettre fin aux tracasseries qui vivaient les apprenants de ce lycée qui, pour faire des cours pratiques, devaient se rendre au Lycée technique industriel 1^{er} Mai.

« *En dehors de cette livraison, il y a également de nouvelles salles de classes qui sont en train d'être construites dans cet établissement. Le but est de réhabiliter tous*

nos plateaux techniques afin d'offrir à nos apprenants un environnement idéal d'apprentissage », a déclaré le représentant du ministère.

Avec ces nouvelles machines, le Lycée technique industriel 5 Février pourra désormais fabriquer des pièces de rechange de véhicules. Le proviseur a souhaité que sa tutelle

pour mes enseignants afin qu'ils forment mieux à leur tour nos élèves », a-t-il souhaité.

Marien Mobondzo Edzongo a informé que cette dotation s'inscrit aussi dans le cadre de l'année 2014, décrétée par le président de la République comme Année de l'Éducation. Il a ajouté que d'autres livraisons d'équipements sont prévues



Des machines dans l'atelier

pense également à la formation des formateurs. Car, a-t-il poursuivi, ce passage de la version manuelle à la version numérique ne connaîtra le succès que si les enseignants sont bien formés à utiliser ce matériel de haute gamme. « *Il faut un recyclage*

pour le Collège d'enseignement technique (CET) de Mpouya, dans le département des Plateaux, l'Institut Thomas-Sankara à Pointe-Noire, le CET de Boundji dans la Cuvette et à Mindouli dans le Pool.

Tiras Andang



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP : 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP06	Suivi et contrôle d'exécution des marchés publics	5 jours	09 au 13 juin 2014
FF3	Gestion de la fiscalité de la paie	3 jours	10 au 12 juin 2014
EP10	Gestion de bureau et administration pour assistants administratifs et secrétaires de direction	4 jours	16 au 19 juin 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	15 jours	16 juin au 04 juillet 2014
GMP05	Gestion des délais dans l'exécution des contrats des marchés publics : élaboration et suivi du plan de passation des marchés	5 jours	23 au 27 juin 2014

ENVIRONNEMENT

L'ECC et la CBFAA actifs dans l'assainissement en milieu scolaire

«Lutte contre l'insalubrité en milieu scolaire et universitaire», tel a été le thème de l'opération de salubrité organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la terre.

L'objectif était de maintenir la propreté dans et autour du milieu scolaire et universitaire, de promouvoir les activités communautaires et de sensibiliser l'opinion sur la Journée de la terre et les défis de l'environnement. Comme chaque année, la journée de la terre (22 avril) est un repère pour la communauté internationale car elle marque le renouvellement des engagements pris dans le cadre de ce mouvement environnemental le plus important à l'échelle planétaire.

Le ramassage des ordures et le débroussaillage, le 26 avril, devant l'esplanade du lycée-Savorgnon-de-Brazza, la faculté de droit et la faculté des sciences de l'université Marien-Ngouabi à Brazzaville, a été un acte citoyen. Il constitue pour le conseil des clubs d'anglais de Brazzaville (ECC) et l'Association des anciens étudiants aux États-Unis bénéficiaires de la bourse Fulbright (CBFAA), l'occasion de permettre aux jeunes de participer pleinement à l'assainissement des différents sites de la capitale et au travail volontaire d'intérêt communautaire.

L'ambassadrice des États-Unis au Congo, Stéphanie S. Sullivan, a souligné que cette journée était très importante, non seulement pour les Congolais, mais également pour tous les habitants de la planète terre. «Nous sommes actuellement dans une école. Comme ancien professeur je me sens

très à l'aise. Je suis venu accompagner ces agents de la société civile qui ont organisé ce projet. En fait, chaque année à l'occasion de cette journée l'ambassade initie quelque chose pour souligner l'importance de la terre et de l'environnement», a expliqué Stéphanie S. Sullivan. Lemvouka Marius Thystère, coordinateur du Conseil des Clubs d'anglais (ECC) a indiqué qu'en initiant cette



Stéphanie S. Sullivan en compagnie des étudiants en pleine opération de salubrité

opération, l'ECC et la CBFAA voulaient tout d'abord protéger l'environnement, puis «inspirer ceux qui habitent aux alentours que ce n'est pas agréable et beau de laisser pousser les herbes de cette façon», a-t-il ajouté. Pour le président de l'Association CBFAA, il fallait faire cette fête en travaillant.

La Journée de la terre a été célébrée pour la première fois le 22 avril 1970. Le fondateur de ce mouvement est le Sénateur américain Gaylord Nelson. Il exhortait les étudiants à formuler des

projets de sensibilisation à l'environnement dans les différentes communautés. La Journée de la terre est célébrée, à travers le monde, par plus de 500 millions de personnes dans 184 pays. Dans ce cadre, des projets sont mis sur pieds en faveur de la terre. Depuis 2009 au Congo, l'English Clubs Council et l'ambassade des États-Unis marquent cet événement à travers des opérations de

salubrité sur différents sites à Brazzaville et à Pointe-Noire. En outre, ECCC existe depuis trois ans, et près de 1.000 jeunes sont affiliés à cette organisation. Quant à la CBFAA, l'association a démarré ses activités en 2012. Plus de quarante étudiants font partie de cette organisation. D'autres sont actuellement aux États-Unis et au Canada. Sur place, ils sont une trentaine, certains sont basés à Pointe-Noire et d'autres à Brazzaville.

Guillaume Ondzé

DÉVELOPPEMENT

Quel rôle pour les médias dans l'agenda post 2015 ?

La Journée internationale de la liberté de la presse est célébrée annuellement le 3 mai dans le monde. Cette année 2014, un accent particulier sera mis sur les médias, libre facteur de bonne gouvernance, d'autonomisation et d'éradication de la pauvreté.

Le thème retenu de la journée commémorative est «La liberté des médias pour un avenir meilleur : contribuer à l'agenda de développement post 2015». La commémoration de cette journée met également l'accent d'une part, sur l'État de droit indispensable pour assurer la sûreté des journalistes et combattre l'impunité et d'autre part, sur le journalisme viable et professionnel, partie intégrante du développement.

Elle permet de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse ; d'évaluer la liberté de la presse à travers le monde ; de défendre l'indépendance des médias et de rendre hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur profession ; enfin, d'informer les citoyens sur les atteintes portées à la liberté de la presse. À travers le monde, la profession de journalisme s'exerce avec beaucoup de contraintes : publications censurées, condamnations de journalistes, suspensions de journaux, harcèlement, attaques ou tueries de journalistes.

L'événement offre l'occasion d'encourager et de développer des initiatives et d'évaluer l'état de la liberté de la presse à travers le monde. Il est aussi le moment d'interpeller les gouvernements sur la nécessité de respecter leurs engagements en faveur de la liberté de la presse ; en faveur de la réflexion pour les médias professionnels sur les questions relatives à liberté de la presse et à la déontologie ; et en faveur du soutien pour les médias qui font l'objet de restrictions.

Au Congo, cette journée sera célébrée au Centre national de radio et télévision. Notons que cette journée a été proclamée le 20 décembre 1993, par l'assemblée générale des Nations unies.

Lydie Gisèle Oko

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

Pointe-noire
Paris

6 rotations par semaine

3 vols directs
Mardi, Vendredi et Dimanche

3 vols via Brazzaville
Lundi, Mercredi et Vendredi

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
relationclients@flyecair.com + 33 1 78 77 78 77 (France)

CENTRAFRIQUE

La MISCA endeuillée par la mort d'un soldat camerounais

Malgré ce décès survenu à Paoua, au nord-est de Bangui, le 26 avril 2014, le chef de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca), le général Jean-Marie Michel Mokoko, a réitéré la détermination de la force africaine à mener à bien sa mission, conformément au mandat fixé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA).

L'incident a également fait un blessé. Une enquête a été diligentée par la Misca pour déterminer les circonstances de la mort du soldat. Cette nouvelle perte porte à 25 le nombre de personnels en uniforme décédés et à 148 celui des blessés depuis le déploiement de la force africaine en Centrafrique, le 19 décembre 2013.

En outre, une attaque meurtrière a été perpétrée le 27 avril contre le centre médical de Médecins sans frontières (MSF) à Nanga Boguila (450 km au nord de Bangui). Selon le dernier bilan, elle aurait coûté la vie à 22 personnes, dont des responsables locaux centrafricains et des employés de cette ONG. Ces violences et toutes les autres atrocités commises à travers le pays prouvent que la situation est loin d'être normalisée en Centrafrique. MSF condamne fermement cette attaque injustifiée contre des civils non armés dans un lieu clairement identifié comme étant une de ses structures de santé. « Nous sommes extrêmement choqués et attristés par la violence brutale utilisée à l'encontre de notre personnel médical et de la communauté, a déclaré Stefano Argenziano, chef de mission de MSF en RCA. Notre priorité est maintenant de soigner les blessés, d'informer les familles, ainsi que d'assurer la sécurité de nos collaborateurs, de nos patients et de l'hôpital. »

Cette attaque a contraint MSF à réduire son équipe et à suspendre ses

activités à Nanga Boguila. « MSF maintient son engagement à porter assistance à la population, mais nous devons également prendre en compte la sécurité de nos collaborateurs, a ajouté Stefano Argenziano. En réaction à cet acte terrible, nous évaluons également s'il est possible de continuer nos activités dans d'autres zones. »

Selon MSF, l'incident de Nanga Boguila s'est produit quand des membres armés de l'ex-Seleka ont entouré l'hôpital de la localité alors que se tenait une réunion à laquelle MSF avait convié 40 leaders communautaires pour discuter de l'accès aux soins.

« Des hommes armés ont pillé le bureau de MSF sous la menace d'armes. Des coups de feu ont été tirés en l'air. Dans le même temps, d'autres hommes armés se sont approchés du lieu de la réunion où se trouvaient des collaborateurs de MSF et des membres de la communauté, non armés. Sans raison, les hommes armés ont commencé à tirer dans la foule, tuant et blessant grièvement des civils », précise l'organisation dans un communiqué. MSF, qui est la seule organisation internationale humanitaire présente à Nanga Boguila pour répondre aux besoins des populations, a appelé toutes les parties au conflit à « respecter la neutralité du personnel médical, des structures de santé et des activités ».

Nestor N'Gampoula

JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LE CONGO

Les Congolais de Rennes organisent un débat

L'Association des Congolais de Rennes (Acor), composée majoritairement d'étudiants et d'anciens étudiants, organise le samedi 3 mai à Rennes une conférence-débat sur le thème: « La République du Congo-Brazzaville face aux mutations du xxie siècle : quelles perspectives de développement ? ». Faustin Lessouba, président de l'Acor, et les adhérents de l'association proposent de débattre sur des sujets aussi divers que l'éducation, l'économie (économie verte, des services, numérique), les questions de société (les ethnies au Congo-Brazzaville, la réalité des Églises de réveil), la vie quotidienne (les transports en commun, les

antivaleurs, l'évolution de la musique congolaise : de Paul Kamba au coupé-décagé, etc.).

Le document final de ces journées de réflexion reprenant une série de recommandations concrètes sera présenté au département des Congolais de l'étranger ainsi qu'aux autorités locales bretonnes afin de les informer des possibilités d'investissement au Congo. « L'objectif pour nous est double, précise Faustin Lessouba : donner une visibilité aux possibilités d'investissement au Congo et mettre en avant les compétences des Congolais de Rennes au service du pays. »

Rose-Marie Bouboutou

COMMÉMORATION

L'Afrique du Sud a fêté ses 20 ans de démocratie

L'Afrique du Sud a célébré dimanche le 20ème anniversaire de sa première élection multiraciale. À Brazzaville, le diplomate Richard Baloyi, a organisé le 28 avril à sa résidence officielle une cérémonie au cours de laquelle il a fait le bilan de ce qui s'est passé depuis l'aube de la liberté avant de souligner l'importance de la coopération entre les deux pays.

Devant la délégation du gouvernement conduite par le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, les diplomates et autres invités de marque, l'ambassadeur de l'Afrique du Sud au Congo a déclaré que son pays avait une belle histoire à raconter, faisant référence à son système électoral stable, à son engagement envers les droits de l'homme et à ses progrès dans le domaine de la santé et de l'aide sociale. « En célébrant ce jour, juste quatre mois après la disparition de l'icône internationale, notre premier président d'une Afrique du Sud démocratique, Nelson Rolihlahla Mandela, nous reconnaissons aussi que son règne a jeté les bases de transformation de notre pays d'être considéré comme l'un des membres importants de la famille internationale des Nations », a rappelé le diplomate Sud-africain dans son discours. L'Afrique du Sud actuellement est le couronnement de

difficiles négociations entre l'ANC de Nelson Mandela et les tenants de l'apartheid. Un régime raciste enterré dans un élan populaire et pacifique au travers des élections du 27 avril 1994.

« Nous exprimons notre gratitude au continent et à la communauté internationale pour nous avoir soutenus dans la lutte de libération », a ajouté le diplomate sud-africain. Cette commémoration sur-

Baloyi s'est réjoui des relations cordiales qui existent entre les deux pays, « gravées dans les engagements politiques significatifs et l'échange mutuel, et incarnées dans des accords conjoints pour des réflexions utiles ».

Au cours des travaux de la deuxième session de la Commission mixte de coopération qui s'est tenue du 14 au 16 avril à Brazzaville, l'Afrique du Sud et le Congo ont re-



L'assistance

vient à quelques jours du scrutin du 7 mai qui devrait reconduire au pouvoir le Congrès national africain avec une faible majorité. Dans moins de deux semaines en effet, les Sud-Africains sont appelés à élire leur président et leurs députés. Des élections qui marquent 20 ans de démocratie.

S'agissant de la coopération entre le Congo et l'Afrique du Sud, Richard

connu quelques faiblesses dans l'évaluation de leur partenariat.

Les deux pays se sont engagés à les combler, le plus vite possible, avant la tenue de la troisième session de la Commission mixte de coopération, qui aura lieu en 2016 en Afrique du Sud. Ils se sont accordés sur la mise en œuvre des différents accords déjà signés.

Yvette Reine Nzaba

MÉTÉOROLOGIE

Les experts examinent les systèmes d'observation et d'information

L'organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) organisent, du 29 au 2 mai à Brazzaville, un atelier en vue d'adapter les systèmes d'observation et d'information (Wigos-Wis) aux besoins de l'Afrique centrale.

Le but de la session est d'examiner toutes les questions inhérentes à l'uniformisation des systèmes d'informations et à la publication du standard permettant l'échange des données.

Les travaux ont été ouverts par le directeur adjoint, Boniface Marcelus Bongho. Il a souligné qu'en même temps que la planète se réchauffe, le régime des précipita-

tions se modifie et des phénomènes tels que les sécheresses, inondations et incendies des forêts deviennent fréquents.

On retiendra que le gouvernement congolais a manifesté sa volonté à développer les capacités nationales sur le climat à travers la création d'un centre climatologique national. Le Congo partage aussi l'idée de la création d'un centre régional pour l'observation du climat en Afrique centrale.

« Des recommandations pertinentes ont été prises pour permettre à la direction de la météorologie de s'impliquer dans le développement durable du Congo par la fourniture des produits et des services appropriés et répon-

dre aux besoins des utilisateurs », a-t-il conclu. D'après un expert de l'Anac, ce programme vient en appui à tous les autres programmes que conduit l'OMM. Il a expliqué comment les autres domaines de la vie peuvent tirer profit des applications de la météorologie. Selon le même expert, prévenir les catastrophes nécessite la connaissance de l'environnement atmosphérique et donc de la météo. Les données, dans ce domaine, sont fournies par des réseaux et stations de mesure et d'observations météorologiques, climatologiques, hydrologiques. Il a aussi insisté sur l'importance des échanges des informations au niveau mondial.

Lydie Gisèle Oko



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville

Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 25 avril au 25 juillet 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à **123.000 FCFA** et gagnez 1 mois gratuit de connexion Haut Débit de **512 Kb/s**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville
Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81/ 01 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com



SIEGE: AVENUE FELIX EBOUE, IMMEUBLE << LE 5 FEVRIER 1979 >> BP 2818
CENTRE VILLE - CONGO BRAZZAVILLE
AGENCE DE POINTE-NOIRE: ZONE PORT, 26; RUE SIKOU DOUME PRES DE L'HOTEL LE FEZ BP 664- Tel: 06 668 11 53
AGENCE DE BRAZZAVILLE: ZONE DE FRET DE L'AEROPORT MAYA MAYA BP 2318- TEL: 06 668 11 45

COMMISSIONNAIRE EN DOUANE AGRÉE CEMAC COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT CONSIGNATAIRE

geoworks-group.com



contact@geoworks-group.com



AVENUE ALPHONSE FONDERE IMMEUBLE C.N.S.S, CITY-CENTER
CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO

Tel.: +242 05 381 34 34/ 06 381 34 34 Courriel : info@terratech-cg.com Web : info@terratech-cg.com



Spéciale Promo > Acer Aspire E1-570

Spécificités

- Processeur Intel Core i5-3337U
1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- French keyboard, Windows 7
- Microsoft Office 2010
- DVD-Super Multi DL drive



Prix : **429.000** TTC





ATTENTION

L'ivoire de **nos éléphants** n'est pas à vendre

Mino ya **nzoku na biso** ya koteka te

象牙不是出售的

INTERVISION-RC



 N° vert **05 613 00 68**

loi n° 37-2008 « l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées, sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction. Les contrevenants s'exposent à une amende de 100.000FCFA à 5.000.000FCFA et à une peine d'emprisonnement de 2 ans à 5 ans.

依照第37条(2008), 严禁进出口、携带或运输受保护物种及其狩猎战利品出入境。除非该物种受到水利及林业管理部门特别批准, 用于科研或繁育目的。违者将被判处2-5年有期徒刑, 并处10-500万西非法郎的罚金。





MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE CHARGEE DE REALISER LE SONDAGE DES DIFFERENTS RESEAUX (ELECTRICITE, EAU, FIBRE OPTIQUE, VIDEO-SURVEILLANCE) ET OUVRAGES ENTERRES DANS LA CITE DU DJOUE A L'OMS/AFRO

La Cité du Djoué à OMS/AFRO est alimentée en énergie électrique par un câble MT/BT souterrain qui part de la centrale SNE Djoué en passant par le Golf jusqu'au sous-sol du bâtiment principal où se trouvent les postes transformateurs. Ce câble avait été installé il y a plus de trois décennies. L'itinéraire précis de ce câble n'est pas bien maîtrisé.

Un nouveau câble MT/BT de 20000 V souterrain a été installé en 2013, ce câble prend sa source à partir de la centrale électrique du Djoué. Il passe par la pharmacie de Massissia avant d'atteindre la concession de l'OMS/AFRO par les jardins Massissia. Puis, il accède dans la Cité du Djoué par les villas D13 et D14 pour atteindre les postes transformateurs qui sont situés au sous-sol du bâtiment principal. Ce câble ressort ensuite pour se diriger vers le centre de formation de la SNE. Tous les points de chute de câble sont bien connus mais son itinéraire précis pour atteindre chaque point de chute reste à préciser.

De même, d'autres réseaux tels que, le réseau de la fibre optique, le réseau d'approvisionnement en eau potable et le réseau de la vidéo surveillance sont enterrés dans la Cité du Djoué mais, il subsiste d'énormes difficultés pour faire ressortir l'itinéraire de chaque réseau.

Aussi, d'autres ouvrages de génie civil enterrés ne sont pas facilement repérables tels que : les puits, les canalisations, les fosses septiques, les puisards etc...

Dans l'objectif de disposer d'un plan de masse qui fait ressortir clairement, les positions et les itinéraires de tous les réseaux et ouvrages enterrés, l'OMS/AFRO invite les sociétés intéressées et équipées des appareils adéquats pour un sondage, à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'elles ont la capacité technique d'exécuter les dits services.

Le dossier de la manifestation d'intérêt comprendra :

1-Le volet administratif composé des documents ci-après :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Une carte de commerçant ;
- Une attestation de non faillite,
- Une attestation de moralité fiscale,
- Le quitus ;

2-Le volet technique qui comprendra :

- La liste des personnes clés et leur CV,

-Les références des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables (si possible avec des Agences du Système des Nations Unies) ;

- Le planning d'activités,
- La description de la méthodologie à mettre en œuvre,
- La liste du matériel.

3-Une proposition financière pour les prestations, objet de la présente manifestation d'intérêt.

La manifestation d'intérêt présentée sous plis fermé en trois exemplaires dont un original et deux copies devra comprendre le dossier administratif, le dossier technique et la proposition financière dans des enveloppes séparées. L'enveloppe extérieure portera la mention «Confidentiel – MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE CHARGEE DE REALISER LE SONDAGE DES DIFFERENTS RESEAUX (ELECTRICITE, EAU, FIBRE OPTIQUE, VIDEO-SURVEILLANCE) ET OUVRAGES ENTERRES DANS LA CITE DU DJOUE DE L'OMS/AFRO », devra être déposée au plus tard, mercredi 14 mai 2014 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé

Bureau Régional pour l'Afrique

BP 6

Bureau de DAF N° 128 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée, mardi 6 mai 2014 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Note :

La manifestation d'intérêt par voie électronique ne sera pas autorisée. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE/BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER LE DIAGNOSTIC SUR LES DYSFONCTIONNEMENTS DES FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS DE LA CITE DU DJOUE A L'OMS/AFRO

La Cité du Djoué du Bureau Régional pour l'Afrique compte en son sein trente (35) studios et quarante-deux (42) appartements regroupés dans sept (7) immeubles R+3 pour le logement de son personnel. On y trouve également quarante-six (46) villas pour le même usage. A cela, s'ajoutent le bureau principal qui est un bâtiment R+3 avec un sous-sol, l'Estate, le club de tennis et le club aux appartements.

Le système d'assainissement de tous ces bâtiments est un assainissement autonome. Les eaux vannes sont d'abord évacuées dans la fosse septique pour traitement avant d'arriver dans le puisard. Par contre, les eaux usées sont directement évacuées dans le puisard pour infiltration dans le sol. C'est ainsi que chaque bâtiment est muni au moins d'une fosse septique et d'un puisard. On estime à environ soixante (60) le nombre des fosses septiques, et il en est de même pour les puisards.

Dans l'exploitation de ces ouvrages d'assainissement autonome, il a été relevé ces dernières années, des dysfonctionnements qui se caractérisent pour certaines fosses septiques par des émanations des gaz nauséabondes, d'autres par un taux de remplissage très élevé imposant des vidanges à répétitions. Ainsi, ce dysfonctionnement rend onéreuse et fastidieuse l'exploitation des différents fosses septiques et puisard. En plus, ils ne contribuent plus au confort de nos logements.

Un diagnostic détaillé de chaque ouvrage d'assainissement autonome de la Cité du Djoué permettra d'identifier clairement la cause du dysfonctionnement de ces ouvrages d'assainissement et d'apporter les approches de solution qui permettront de rétablir le confort des différents logements.

Pour atteindre ce but, l'OMS/AFRO invite les sociétés ou Bureau d'études intéressés et équipés du matériel pour ce type des travaux à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'elles ont la capacité technique d'exécuter les dits services.

Le dossier de la manifestation d'intérêt comprendra :

1-Le volet administratif composé des documents ci-après :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Une carte de commerçant ;
- Une attestation de non faillite,
- Une attestation de moralité fiscale,
- Le quitus ;

2-Le volet technique qui comprendra :

-La liste des personnes clés et leur CV,

-Les références des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables (si possible avec des Agences du Système des Nations Unies) ;

- Le planning d'activités,
- La description de la méthodologie à mettre en œuvre,
- La liste du matériel.

3-Une proposition financière pour les prestations, objet de la présente manifestation d'intérêt.

La manifestation d'intérêt présentée sous plis fermé en trois exemplaires dont un original et deux copies devra comprendre le dossier administratif, le dossier technique et la proposition financière dans des enveloppes séparées. L'enveloppe extérieure portera la mention «Confidentiel – MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE/BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER LE DIAGNOSTIC SUR LES DYSFONCTIONNEMENTS DES FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS DE LA CITE DU DJOUE DE L'OMS/AFRO », devra être déposée au plus tard, mercredi 14 mai 2014 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé

Bureau Régional pour l'Afrique

BP 6

Bureau de DAF N° 128 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée, mardi 6 Mai 2014 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Note :

La manifestation d'intérêt par voie électronique ne sera pas autorisée. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Lors de la visite des lieux, les potentiels soumissionnaires devront se munir d'une clé USB afin d'obtenir la version électronique des termes de référence.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

NÉCROLOGIE

Les enfants Mvouala Barnett ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Mvouala Barnett Théophile survenu le dimanche 27 avril 2014 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire est organisée au 4, rue Kouka Alphonse Kinsoundi Barrage Brazzaville (arrêt de Bus Marché Stella). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

30 avril 2011 – 30 avril 2014
Il ya 3 ans que le Seigneur a rappelé auprès de lui notre très chère épouse, mère, sœur, tante et grand-mère la veuve Makita née Oboa Angélique « 2 Courses ». En ce jour de triste anniversaire, les enfants Makita et familles prient toutes celles et tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son égard. A cet effet, une messe pour le repos de son âme sera dite en l'église Sainte Rita de Moukondo le dimanche 4 avril 2014 à 10h30. Maman tu resteras à jamais dans nos cœurs.



Avis de recherche

Mlle Ngouissani Bolingo Merveille de Suzie et son frère Ngouissani Christ Belvi, tous deux enfants de la defunte Mbizi Houmba Antoinette, résidents à Pointe-Noire recherchent leur père **Ngouissani Fidèle**, agent de la police nationale, résident à Brazzaville.



Contact :
05-346-76-70
06-679-85-59

Séminaire de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements ;
 - Les documents commerciaux
 - La gestion des stocks et des magasins de stockage;
 - La distribution ;
 - La gestion des transports ;
 - Les conventions internationales de vente ou incoterms.
- Début : 13 Mai 2014 Durée : 2 semaines**

LE TRANSIT

- Les régimes douaniers
 - La déclaration en douane
 - Les documents d'import/export et les services concernés
 - Le fret maritime, aérien, routier,... et les droits et taxes
 - Le calcul de la valeur en douane et les positions tarifaires
 - Les professions liées au transit (déclarant, acconiers, etc.)
- Début : 14 Mai 2014 Durée : 2 semaines

Coût : 35 000 Frs + 1 marker Non permanent
Lieu : Immeuble en face du hall des légumes AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit), à l'étage.
Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

MUSIQUE

«Acte de naissance», premier album de Ya Vé, disponible le 1^{er} mai

Cet opus, disponible sur CD, comporte douze titres chantés en lingala, en français, en lari et en kituba

Le maxi single *Extrait d'acte de naissance* sorti le 22 novembre dernier annonçait ce premier album, dont les douze titres — Le retour du fantôme, Qui est qui, Noko Mabé, le Procès noir, Dans la peau d'un autre... — sont interprétés dans différentes langues, en solo en featuring.

Une conférence de presse est prévue le jour même de son lancement officiel, le 1^{er} mai, aux Ateliers Sahms ainsi qu'un spectacle un à deux mois environ après sa sortie. «*Je veux laisser le temps au public de l'écouter et de le savourer. Ensuite, je ferais bien un concert où je présenterais l'album*», a indiqué l'artiste. Né un 12 mars, le jeune rappeur a expliqué que le nombre 12 était pour lui magique. Dans l'un des titres que compte son album, Dans la peau d'un autre, il traite des problèmes que vivent les peuples autochtones.

Ya Vé, de son vrai nom Arsène Vhan Dombo, a commencé à faire

du rap au collège avec ses amis. Arrivés au lycée, ils ont formé le groupe Deux mondes avec Martial Panouti. Déçu du comportement de leur producteur qui les a abandonnés, il a décidé de sortir en solo ce premier album.

Pourquoi le titre Acte de naissance?

La plupart des artistes, a expliqué Ya Vé, et notamment dans le rap, reproduisent ce qui se fait en Europe et connaissent mal ce qui a été fait avant. Pour lui, Acte de naissance est une invitation au retour à la source et à exploiter nos propres richesses. Cet album est vraiment un métissage culturel. C'est un morceau autobiographique qui traite de son parcours et également des rapports entre Bantous et autochtones.

Il a déploré le fait que les artistes congolais en général sont abandonnés à eux-mêmes. Malgré leur talent, certains finissent par lâcher leur guitare ou leur pinceau parce qu'ils manquent de soutien ou fuient en Europe quand ils



sont en tournée. «*Ne pas avoir d'artistes, c'est ne plus avoir de culture dans le pays*», a-t-il souligné. L'artiste a par ailleurs exhorté ses collègues à continuer à travailler et à ne pas attendre les producteurs, car leur passion s'éteindra. «*Il faut se dire: si je ne le fais pas, personne ne pourra le faire à ma place*», a-t-il expliqué.

Signalons que l'album Acte de naissance est une autoproduction. Ya Vé est aussi comédien. Il est étudiant en deuxième année à l'université Marien-Ngouabi. Le rap est l'une de ses passions et il en fait depuis son jeune âge.

Rosalie Bindika



croix-rouge française

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « renforcement de la prévention du VIH chez les jeunes non scolarisés les plus à risque et de la prise en charge des enfants avec le VIH en république du Congo », financé par le Fond mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le Paludisme, la Croix-Rouge française recrute pour l'unité de gestion de projet, un(e) Gestionnaire de base de données.

Le profil de poste détaillé est disponible auprès de la Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante :

secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Durée de contrat : 12 mois renouvelable.

Lieu d'affectation : Brazzaville.

Composition du dossier de candidature : curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, certificats de travail délivrés par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, certificat médical.

Les dossiers doivent être déposés sous-p pli fermé, au plus tard, le vendredi 09 mai 2014, à 16 h, au secrétariat de la Croix-Rouge française, à l'adresse suivante : Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville – et porter la mention « Recrutement d'un Gestionnaire de base de données).

Le chef de Délégation
Jérémie SIBEOMI

ENTREPRISES

Sit-in des agents de la Sonas devant le ministère du Portefeuille

Des centaines d'agents et retraités de la Société nationale d'assurance (Sonas) ont manifesté, le 28 avril, devant le ministère de Portefeuille pour obtenir l'implication de la ministre dans le paiement de leurs salaires non perçus depuis 2009.

Ces agents cités par radiokapi.net désavouent l'actuel comité de gestion dont la mauvaise gestion serait à la base de cette situation. Les manifestants ont également avoué à la radio onusienne que les salaires actuels ne sont pas payés régulièrement quoiqu'ils produisent.

Parmi les points évoqués dans le mémorandum qu'ils ont adressé à plusieurs autorités, ces agents de la Sonas accusent également la délégation syndicale de leur société de ne pas défendre leurs intérêts. Ce qui les conduit à exiger de nouvelles élections syndicales au sein de cette entreprise. Pour ces agents et cadres, après le ministère du Travail et le cabinet du Premier ministre, la seconde cible de leurs revendications serait la présidence de la République. La radio onusienne a rappelé qu'en février dernier, une



Les manifestants devant le ministère du Portefeuille

quarantaine de retraités de cette entreprise réclamaient leurs indemnités de fin de carrière, d'autres des dommages et intérêts et d'autres encore des arriérés de salaires.

Lucien Dianzenza

FESTIVAL VUES D'AFRIQUE

Des films congolais sélectionnés

La 30^e édition de ce festival, qui se déroule au Québec, a débuté le 25 avril et se clôture le 4 mai.

« Mbote » de Tshoper Kabambi, le film d'animation « *Impokotoyi* » de Bombolo Wathou Hénok et « *C'est ça Kin* » d'Aly Zazi sont les trois films congolais retenus pour cette édition. Retenu dans la catégorie « *Sélection officielle fiction* », Mbote relate l'histoire de Kanto, jeune Kinnois au chômage et aux poches vides. Malgré de longues études, il n'arrive pas à trouver du travail. Il doit se débrouiller pour vivre et surtout pour payer les soins médicaux de son fils retenu à l'hôpital. Ce parcours de sa journée est narré par la voix de son fils proclamant la réussite et le rêve d'un avenir meilleur, bien que Kanto vive exactement le contraire.

Dans « *Impokotoyi* », Ndoko, une petite fille têtue qui a désobéi à sa

mère, voit son frère cadet enlevé par le monstre cannibale qui terrorise tout le village. Il faut tout faire pour sauver le bébé. Pour sa part, apprend-on, « *C'est ça Kin* » est un concentré de la réalité de la jeunesse kinoise, une réflexion sur la société kinoise et sur les jeunes vivant dans les mégapoles africaines. « *Cette série qui s'articule sur des thèmes universels, tels que la jouissance, l'amour, la convoitise, la haine, la jalousie, les incompréhensions, l'hypocrisie et les déceptions est conçue comme une interprétation de la conscience négro-africaine* », fait-on savoir.

30 ans de jumelage avec le Fespaco

Comme chaque année depuis sa création, le festival Vues d'Afrique se propose de rassembler le meilleur du cinéma afri-

caïn et créole durant dix jours. Le festival est rythmé par des rencontres avec des réalisateurs, des activités spéciales, des avant-premières, des expositions artistiques ainsi que des spectacles. Vues d'Afrique célèbre cette année sa 30^e édition et depuis 30 ans, le festival est en jumelage avec le festival panafricain de cinéma de Ouagadougou (Fespaco). Pour cette édition, une centaine de films feront découvrir au public des cinéastes en provenance de plus d'une trentaine de pays, majoritairement d'Afrique et des pays créoles, en plus de l'Europe et du Canada. Ces films sont répartis dans six catégories de compétition, à savoir les sélections internationales fiction avec huit longs et onze courts métrages, la catégorie documentaire avec six longs et onze courts métrages, la catégorie Afrique connexion avec sept longs et quatorze courts métrages, ainsi que la sélection Regards d'ici qui propose également des films réalisés par des cinéastes québécois qui mettent le cap sur l'Afrique et les pays créoles, abordant tout autant les réalités de là-bas que les enjeux liés à l'immigration au Québec.

Patrick Kianimi

LIGUE DES CHAMPIONS/PHASE DES POULES

Mazembe et V.Club partagent le groupe A

Au terme du tirage au sort de la CAF pour la phase des poules de la Ligue des champions, Mazembe partage le groupe A avec V.Club, son actuel rival en championnat national ainsi qu'Al Hilal du Soudan et Zamalek d'Égypte.

La Confédération africaine de football (CAF) a réparti dans les poules les huit clubs qualifiés en quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique au terme du tirage au sort effectué, le 29 avril, au Caire en Égypte. D'emblée, l'on note que les deux clubs de la RDC ayant accédé à ce stade de la compétition, le TP Mazembe de Lubumbashi et l'AS V.Club de Kinshasa se retrouvent dans la poule A, en compagnie de Zamalek d'Égypte et du club soudanais d'Al Hilal Ondurmann entraîné par le technicien belgo-tunisien Nassredine Nabi alias Nash, ancien coach du Daring Club Motema Pembe et ancien membre du staff technique de l'AC Léopards de Dolisie au Congo Brazzaville.

L'actuelle rivalité au pays entre V.Club et Mazembe s'exporte donc en Ligue des champions où les deux équipes vont s'affronter par deux fois, avec l'ambition pour l'une ou l'autre d'accrocher une place qualificative en demi-finale de cette compétition africaine interclubs. L'on doit signifier que les deux premiers clubs de ce groupe se qualifieront pour la suite de la compétition. Et V.Club est un peu le novice du groupe, par rapport aux autres clubs qui ont déjà un vécu en phase des poules de la Ligue des champions.

Les Dauphins Noirs de Kinshasa sont déterminés cependant à créer la surprise dans ce groupe. C'est le sens de la réaction de l'entraîneur principal de V.Club, Florent Ibenge qui intervenait sur Radio



V.Club et Mazembe au stade des Martyrs (photo d'archives)

Okapi après le tirage au sort. "Il n'y a plus que huit clubs africains à ce niveau de la compétition. Dans les huit, il y a deux clubs congolais dont V.club. Je me sens fier. Notre ambition, on l'a dit, c'était d'atteindre les quarts de finales. Ça faisait 20 ans qu'on n'y arriverait pas. Nous y sommes. Nous sommes très contents. Nous sommes des outsiders. La nouvelle ambition est de créer des surprises. L'idéal pour tous les Congolais auraient été que Mazembe soit dans un groupe et V.club dans l'autre pour qu'on se retrouve en finale. Mais on ne maîtrise pas le sort. Le sort a voulu nous opposer une nouvelle fois. C'est à nous de surprendre pour nous retrouver dans les deux premières places. Ça va être compliqué pour tout le monde. Ils sont favoris logiques par rapport à nous. Ils ont gagné la compétition dans un passé récent. On part avec moins de certitude par rapport à cette compétition. Quoi qu'il arrive, on aura appris. On va peut-être perdre mais on ne part avec un mental de perdants", a-t-il déclaré à chaud. Florent Ibenge compte transmettre à ses joueurs le mental de gagnant : "Quand je suis arrivé à V.club on m'a dit qu'ici [dans V.club], même quand tu perds, il faut bien jouer. Il faut faire du beau jeu, peu importe si on perd. Mais je leur ai dit que j'aime avant tout gagner. Ça s'inculque petit à petit". Il reconnaît que Zamalek et Mazembe sont des favoris logiques de ce groupe au regard de leurs derniers résultats. Mais, a-t-il signifié, V.Club ne jouera pas avec un mental des perdants. Rappelons que les Corbeaux du Katanga ont nettement battu, le 23 avril, à Lubumbashi, les Dauphins Noirs de Kinshasa par quatre buts à un à l'ouverture de play-off du championnat national de football.

La poule B de la Ligue des champions est constituée de l'Espérance sportive de Tunis (Tunisie), d'Al Alhi Benghazi (Libye) de l'Entente Sétif (Algérie) et du SC Sfaxien (Tunisie). Selon la CAF, la détermination de différents chapeaux est venu des résultats enregistrés par des clubs en Coupes africaines interclubs au cours des cinq dernières éditions (2009-2013). Ainsi, en Ligue des champions, la classement plaçait l'Espérance de Tunis (Tunisie) devant TP Mazembe (RDC), suivi du Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Al Hilal (Soudan), Zamalek (Égypte), Es Sétif (Algérie), AS Vita Club (RDC) et Al Ahly Benghazi (Libye). L'Espérance et Mazembe ont été les têtes de série de ce tirage, suivis dans le chapeau 2 par CS Sfaxien et d'Al Hilal.

Martin Enyimo



Vues d'Afrique est l'un des plus grands festivals de cinéma africain

CAN 2015-ÉLIMINATOIRES

Youssouf Mulumbu optimiste pour la RDC face au Cameroun et la Côte d'Ivoire

Le tirage au sort des équipes pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) Maroc 2015, effectué le dimanche 27 avril au Caire par la Confédération africaine de football (CAF), suscite des réactions en sens divers. Le milieu de terrain international congolais de West Bromwich Albion et capitaine des Léopards de la RDC, Youssouf Mulumbu, a lui aussi réagi par rapport au groupe D dans lequel se retrouvent la RDC, la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

Alors que des craintes sont perceptibles dans l'opinion sportive congolaise quant aux chances de qualification des Léopards face à ces deux actuels ogres continentaux du football que sont le Cameroun et la Côte d'Ivoire, Mulumbu affiche une confiance exemplaire. "Je suis déjà surpris que trois têtes de séries soient dans le même groupe. Mais personnellement, je suis très content de ce tirage. Au moins avec le Cameroun et la Côte d'Ivoire, ça va



Vousouf Mulumbu au milieu de deux Maliens à la CAN 2013 en Afrique du Sud nous obliger à ne rien prendre à la légère. Du 1er au dernier match, nous ne devons rien négliger", a-t-il déclaré dans une interview accordé au site Leopardsfoot.com. Et il persiste : "Mais bazo bangani (pourquoi ont-ils peur -en lingala-)? Personnellement je n'ai pas peur ! Au contraire je suis dix fois plus motivé d'avoir ces deux équipes dans notre groupe. Il faut juste qu'on soit un peu sérieux et organisé. Il faut juste qu'on ne manque pas nos premiers matchs. La RDC a très souvent raté ses qualifications à cause des

points perdus au démarrage. Cette fois-ci, nous devons bien débiter et montrer que nous sommes compétitifs, je parle avec beaucoup de joueurs africains ici, beaucoup ont peur de nous, car ils savent que nous avons de très bons joueurs. Il suffit juste qu'on s'organise et qu'on monte un groupe solide".

Le meilleur joueur de West Bromwich Albion pour la saison 2013-2014 a fait part de son futur rendez-vous avec le président de la Fécofa afin de renforcer la sélection : "J'ai rendez-vous avec le président Omari. Dès qu'il sera à Paris, nous allons discuter car pour jouer notre carte à fond, nous devons avoir les meilleurs joueurs. Tant sur le plan national que ceux qui évoluent à l'extérieur. Surtout dans le secteur offensif car depuis le départ de Shabani Nonda, Lualua, Mbayo... Il nous manque quelque chose dans ce secteur pour être dangereux. On l'a vu dans nos précédentes sorties où il nous a manqué très

souvent ce petit plus offensif pour faire la différence ou asseoir notre domination".

Et à propos justement des joueurs qui doivent venir étoffer le groupe, l'ancien joueur du PSG indique : "Je pense qu'au niveau de l'extérieur, il faut relancer les pistes Kakuta (Lazio - Italie), Bakambu (Sochaux - France), Mabwati (Real Betis - Espagne) et Kazenga Lualua (Brighton & Hove - Angleterre) qui pourront apporter cette fraîcheur, ce brin d'audace et de créativité qui nous manque parfois... Mais au-delà de toutes ces individualités, je le répète encore, mon souhait est qu'on regarde tous dans la même direction. Gouvernement, Fécofa, Staff, joueurs, nous devons livrer un même combat. Nous avons déjà un gros défi à relever face au Cameroun et à la Côte d'Ivoire. Ce serait dommage qu'on commence à se battre entre nous alors que nous avons déjà deux grands combats à livrer".

Martin Enyimo

TRANSPORTS

Les armateurs congolais entrent en grève

Les grévistes protestent contre la multiplicité de taxes auxquelles ils sont soumis. Dans ce mouvement de grève déclenchée depuis le 28 avril sur toute l'étendue du pays, les armateurs congolais attendent protester contre la multiplicité de taxes auxquelles ils sont soumis.

Pour ce corps de métier, une quarantaine de taxes sur les cinquante-neuf actuellement exigées doivent être supprimées. « Nous avons évalué environ cinquante-neuf taxes. Sur les cinquante-neuf taxes, ensemble avec les experts des autres ministères sous l'égide du ministère des Transports, nous avons dégagé quarante-six taxes qui devraient être supprimées par décret du Premier ministre. C'est ce que nous attendons », a expliqué le président de l'Association des armateurs du Congo, Didier Mukoma.

La plupart des armateurs n'ont pas assuré le trafic, au premier jour de ce mouvement. Radiookapi.net, note, en effet, que le mot d'ordre a été respecté. Les armateurs du Sud-Kivu estiment, particulièrement que cette multiplicité de taxes réduit leur volume d'affaires. Ces derniers se seraient réunis le 28 avril dans la matinée pour discuter de cette grève.

Selon radiookapi.net, à Uvira (Sud-Kivu), aucun départ de bateau n'a été observé ce premier jour de la grève au port public de Kalundu. « Seul un mouvement de déchargement des bateaux ayant accosté le week-end a eu lieu », a-t-il été noté.

À en croire ce média, le commissaire maritime, Justin M'sambya Assumani, a annoncé qu'il a autorisé lundi matin deux bateaux à quitter le port pour Kalemie. Alors que certains services de l'État dont la Direction générale des douanes et accises (DGDA) et le commissariat maritime et lacustre craignent des effets collatéraux dus à ce mouvement. Citant des chiffres émanant du commissariat maritime, radiookapi.net a noté que le nord du Katanga fournit à Uvira plus de trois mille tonnes des produits constitués des poissons fumés, de poissons frais, de haricot, de grain de maïs et du ciment par semaine. Par contre, la Tanzanie et la Zambie fournissent à ces parties de la RDC des produits de première nécessité comme du riz et de la farine de froment.

La radio onusienne a révélé que le mouvement de grève a également été suivi au Nord-Kivu. « Le trafic lacustre entre Goma et Bukavu n'a pas repris. Ce trafic était déjà interrompu à cause de la grève des armateurs de la province qui protestaient contre l'instauration d'une nouvelle taxe. La fin de leur grève a coïncidé avec le déclenchement du mouvement des tous les armateurs du pays. Mais les bateaux en provenance du Sud-Kivu qui étaient bloqués au port public de Goma ont regagné leurs ports d'attache », a expliqué le média. Ce mot d'ordre de grève a également été respecté dans les principales villes portuaires du pays, notamment à Kisangani et Matadi.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

Banza enjoint la Fécofa à refaire les propositions des staffs techniques nationaux

Le ministre des Sports Banza Mukalayi a annulé les nominations des staffs techniques nationaux effectués par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) qui n'a pas pris soin de soumettre ces propositions à la tutelle selon la philosophie du Premier ministre, Matata Ponyo.

La Fécofa a procédé, le 23 avril, à la mise en place des staffs techniques nationaux des sélections des seniors, des espoirs, des juniors, des cadets et seniors féminines. La décision de la Fécofa a été rendue publique par voie de presse. Certes, la Fécofa n'a pas encore trouvé de sélectionneur pour les Léopards A, mais Florent Ibenge a été promu sélectionneur adjoint de la sélection seniors. Et l'on apprend que Santos Muitubile ne fait pas partie du staff technique parce qu'il avait refusé d'être l'adjoint d'un autre sélectionneur principal. Christian N'Sengi Biembe a été choisi comme sélectionneur des Léopards espoirs (U23) avec Mwinyi Zahera comme premier sélectionneur assistant. Selon la Fécofa, Otis N'Goma est le nouveau sélectionneur



Le président de la Fécofa, Constant Omari



Le ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalayi

des Juniors qui jouent d'ailleurs le week-end des 9, 10 et 11 mai contre le vainqueur du match entre le Malawi et le Botswana en match aller du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations juniors dont la phase finale aura lieu au Sénégal en mars 2015. Eric Tshibusu est le nouveau patron du staff technique des Léopards cadets (U17) et Michel Kalala Ilunga celui des Léopards dames seniors.

Mais quelques jours après la publication de cette mise en place, le ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalayi a annulé la décision de la Fécofa. Pour l'autorité sportive gouvernementale, l'instance faitière du football congolais n'a pas préalablement soumis ces propositions au gouvernement qui, en principe, s'occupe de la nomination et des salaires des membres des staffs techniques nationaux de football. C'est par voie de presse que le gouvernement a pris connaissance de la décision de la Fécofa, aberration administrative selon le ministre. Bien plus que ça, la Fécofa n'a pas respecté la philosophie du Premier ministre, Augustin Matata, de proposer trois personnes à chacun des postes va-

cants au sein des staffs techniques.

« Sur instruction du Premier ministre qui exige que les profils des entraîneurs soient soumis avant toute nomination », Baudouin Banza Mukalayi a enjoint à la Fécofa de refaire dans 48 heures ses propositions, avec trois noms accompagnés de curriculum vitae, par poste. « La Fédération qui est un organe technique du ministère n'a pas le pouvoir de procéder à des nominations. Elle ne peut que proposer, quitte au ministre de tutelle de nommer », a appuyé le secrétaire général aux Sports, Barthelemy

Okito, sur une chaîne de télévision de la place. Du côté de la Fécofa, on a présenté ses regrets du fait que ces propositions aient été publiées par mégarde dans la presse. Cependant, fait-on remarquer à la Fécofa, le gouvernement ne devrait pas interférer dans les affaires relevant de la compétence de la Fécofa qui est un organe technique du ministère des Sports. L'instance nationale du football n'entend donc pas proposer une liste des trois personnes par poste, a affirmé le porte-parole de la Fécofa Emmanuel Kande sur Radio Top Congo, indiquant que le toilettage de la liste des membres des staffs techniques nationaux devrait se faire à son niveau. Ne se retrouve-t-on pas dans une sorte de bras-de-fer entre la Fécofa et le gouvernement ? Rappelons que les propositions de la Fécofa ont été faites en retard. Tenez, la RDC n'a pas de sélectionneur depuis juin 2013, et les Léopards juniors jouent déjà le 10 mai contre le vainqueur du match entre le Malawi et le Botswana, pratiquement sans préparation.

M.E.



Selon DHL, la croissance du secteur financier en Afrique représente une formidable opportunité

Le 22 avril 2014 : Les clients des services financiers de DHL sont en forte progression sur le continent africain et alors que le secteur bancaire continue de jouer un rôle important dans le développement économique du continent, ce secteur a également stimulé l'expansion de DHL en Afrique en 1978, lorsque les banques mondiales avaient besoin d'envoyer des documents en Afrique. C'est ce qu'affirme Sumesh Rahavendra de DHL Express SSA, qui ajoute que l'économie en plein essor du continent, sa plus grande stabilité politique et sa volonté de réaliser des échanges avec des partenaires internationaux représentent une formidable opportunité pour les entités financières d'élargir leur clientèle et de tirer également profit des produits bancaires classiques.

M. Rahavendra explique également que le secteur de la banque de détail représente une cible particulièrement importante autant pour les banques régionales qu'internationales, et qu'il requiert de ces entités qu'elles renforcent leurs positions afin d'offrir des produits de services financiers dans des régions encore inexploitées. Selon le rapport de KPMG de 2014 sur les services financiers en Afrique, la part du secteur de la banque de détail en Afrique subsaharienne (ASS) devrait croître au taux équivalent annuel de 15 % d'ici 2020, ce qui permettrait de faire augmenter la contribution de ce secteur au PIB global du continent de 11 % (estimation de 2009) à 19 %.

Selon M. Rahavendra, les principales opportuni-

tés qui s'offrent aux entreprises de services financiers envisageant de s'installer en Afrique concernent le financement des opérations commerciales pour la clientèle d'affaires et la banque de détail pour les particuliers, qui semblent constituer les besoins les plus pressants dans la région. «La banque de détail en particulier représente une excellente opportunité, du fait de l'existence d'une demande croissante de services bancaires permettant d'accéder à des crédits et des prêts, dans le cadre de l'acquisition de véhicules et de propriétés par exemple. Cette demande peut s'expliquer par l'essor de la classe moyenne en Afrique, qui selon la Banque africaine de développement a triplé au cours des trois dernières décennies, pour passer à 355 millions, soit plus de 34 % de la population du continent. Alors que les taux d'intérêt restent élevés dans la plupart des pays du continent, l'accès aux produits bancaires structurés, et particulièrement au crédit, est un facteur de croissance économique».

«On constate également une tendance selon laquelle les institutions financières multinationales travaillent en partenariat avec des banques locales qui connaissent bien la région, ce qui leur permet de mieux répondre aux attentes de leurs clients à travers les différentes régions du continent. De même, le fait d'être en contact avec des partenaires qui connaissent bien le continent est un facteur de réussite pour de nombreuses banques cherchant à s'implanter dans la région.»

«Il est nécessaire de créer des partenariats avec des fournisseurs possédant suffisamment de sécurité, de flexibilité et de fiabilité pour offrir un service de qualité et fiable, malgré les nombreux défis qui pourront se poser dans la région.»

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

«Le fait d'être ouvert aux possibilités émergentes dans des pays connus pour leur réputation de pays peu attractifs par le passé représente aussi la clé de la réussite en Afrique. Même si de nombreux risques sont à attendre, la récompense sera à la hauteur des efforts engagés, car les Africains sont des consommateurs exigeants qui sont prêts à payer pour des produits et des services de qualité.»

M. Rahavendra explique que malgré l'existence de nombreuses opportunités, les fournisseurs de services financiers devront probablement également surmonter des défis dans la région. «Le passage en douane peut présenter des difficultés sur certains marchés, où l'application de réglementations et de tarifs différents risquent d'avoir une incidence sur les mouvements des marchandises physiques telles que le matériel informatique, le matériel de marketing et les cartes bancaires. Comprendre ces réglementations et anticiper les frais qui peuvent être demandés en douane, comme la TVA et les taxes, pourrait faciliter des processus qui sont parfois complexes.»

«Malgré l'existence de nouvelles technologies destinées à faciliter la transmission de documents, le nombre réel de documents expédiés dans la région continue d'augmenter d'année en année. Ainsi, le secteur des services financiers continue de contribuer de manière significative au volume de nos expéditions et l'investissement en matière de solutions innovantes pour ce secteur reste la priorité de DHL Express dans toute l'Afrique subsaharienne et dans le monde entier», conclut M. Rahavendra.

-Fin-

Contact auprès des médias :
Megan Collinicos. Titre : Publicité et relations publiques, Afrique subsaharienne
DHL Express
Tél +27 21 409 3613 Portable +27 76 411 8570
megan.collinicos@dhl.com

DHL – La société de logistique du monde (The Logistics company for the world)
DHL est le leader mondial du marché de la logistique et «La société de logistique du monde (The Logistics company for the world)». DHL met son expertise dans le domaine des services express internationaux, du fret aérien et maritime, du transport routier ou ferroviaire, de la logistique contractuelle et du courrier international, au service de ses clients. Un réseau mondial composé de plus de 220 pays et territoires, et d'environ 285 000 salariés dans le monde entier, offre à ses clients un service de qualité de haut niveau et une connaissance du terrain, permettant de satisfaire aux exigences dictées par leurs chaînes d'approvisionnement. DHL assume sa responsabilité sociale en soutenant la lutte contre le changement climatique, la gestion des catastrophes naturelles et l'éducation.

DHL fait partie de Deutsche Post DHL. Le groupe a enregistré des recettes d'un montant supérieur à 55 milliards d'euros en 2013.

Pour de plus amples informations :
www.dpdhl.com
Catalogue d'images disponible à l'adresse :
http://www.dpdhl.com/en/media_relations/media_library.html



COOPERATION CONGO - JAPON
MINISTRE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE
AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
Financement : Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Appel d'Offres AO N° 001/2014/KIN/JICA Travaux de construction des Installations de la Pêche Artisanale à Pointe-Noire.

Date : 28 avril 2014

Le projet s'inscrit dans le cadre de la coopération technique entre la République du Congo et le Japon dont le bénéficiaire et propriétaire officiel est le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. Le but du projet est de relever le niveau de la qualité des produits de pêche en apportant des améliorations dans toutes les étapes de traitement du poisson, de la capture à la vente. Ce projet de la JICA a pour consultant japonais « Fisheries Engineering Co Ltd ».

Le délai d'exécution des travaux est de neuf (09) mois.

Les spécifications de qualification comprennent :

a)Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen, pour des travaux de construction, de la fourniture des équipements et de la prestation des services nécessaires à l'installation des équipements, d'un montant équivalent à un milliard (1 000 000 000) FCFA, au cours des trois (3) dernières années,

b)Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins un (01) marché de travaux similaire (construction de bâtiment ou autre construction bétonnée d'un montant d'au moins

cinq cent millions (500 000 000) FCFA au cours des trois (03) dernières années.

c)Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est de :

- 1 Bétonnière et les différents accessoires ;
 - 1 Groupe électrogène ;
 - 1 Cuve à eau de trois mille (3000) litres ou des contenants équivalents ;
 - 1 Moto pompe d'une capacité importante ;
 - 1 Camion benne ;
 - 1 Véhicule de liaison ;
 - Des matériels de topographie
 - Du petit outillage de chantier complet
- d)Proposer:
- Un Directeur de travaux, Ingénieur spécialisé en construction métallique ou équivalent, ayant au moins huit (08) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables, y compris au moins cinq ans d'expérience en tant que Conducteur des travaux.
 - Un Chef de chantier ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16

heures du 28 avril au 13 mai 2014 et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de Deux cent mille (200 000) Francs CFA au siège de Fisheries Engineering Co Ltd à Pointe-Noire à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque certifié.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au Congo.

Les offres doivent être présentées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, et être déposées contre récépissé au siège de Fisheries Engineering Co Ltd à Pointe-Noire au plus tard le 4 juillet 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES N° 001/2014/KIN/JICA relatif au travaux de construction des installations de la pêche artisanale à Pointe-Noire LOT Unique à envoyer l'adresse ci-après :

PROJET D'ETUDE POUR L'AMELIORATION DE LA CHAINE DE VALEURS DES PRODUITS HALIEUTIQUES A POINTE-NOIRE (PECHVAL)
Aux bons soins de la Direction Départementale de la Pêche et de l'Aquaculture de Pointe-Noire,

BP : 543, Tél :04 103 5725/06 953 5775;
E-mail : takahashi@fishengn.co.jp
Ville : Pointe-Noire, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Dix millions (10 000 000) Francs CFA, délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié du même montant et doivent être remises à l'adresse sus indiquée avant le 4 juillet 2014 à 12 heures précises.

L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PROJET D'ETUDE POUR L'AMELIORATION DE LA CHAINE DE VALEURS DES PRODUITS HALIEUTIQUES A POINTE-NOIRE (PECHVAL) aux bons soins de la Direction Départementale de la Pêche et de l'Aquaculture de Pointe-Noire, le 4 juillet 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Représentant Résident
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), République Démocratique du Congo

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Des intellectuels emboîtent le pas aux politiques

«**Quel Congo pour demain ?**» est le thème de la conférence-débat organisée le 27 avril à Pointe-Noire, à l'initiative du Cercle des écrivains sur Denis Sassou N'Guesso et le Cercle de réflexion la Pléiade

Les exposés ont été présentés par Yves Fernand Diokouandi sur «Le défi de l'émergence au Congo: Utopie ou réalité» et par Jean François Kando sur «La nécessité d'un nouveau contrat politique et social au Congo et le rôle facilitateur de Denis Sassou N'Guesso». En se basant sur les indicateurs macro économiques favorables et les autres indices corroborant à l'embellie de l'économie congolaise, Yves Fernand Diokouandi a expliqué que l'émergence est une réalité au regard des progrès multiples constatés dans le pays, avec les infrastructures de base qui se construisent, la modernisation du pays qui s'en suit, le rayonnement international du Congo, même s'il a reconnu que plusieurs secteurs sociaux avaient besoin d'un sang neuf (Santé, Formation professionnelle et qualifiante, Éducation, Emploi, Agriculture, et le secteur privé national).



Jean François Kando

La communication de Jean François Kando a été le deuxième sujet débattu. L'orateur a bâti son argumentaire sur cinq points, à savoir : l'histoire constitutionnelle du pays ; les forces et faiblesses de la constitution du 20 janvier 2002 ; le plaidoyer pour un changement de cadre constitutionnel : passage de la 5e à la 6e République ; le rôle facilitateur de Denis Sassou N'Guesso ; la place du peuple souverain dans le changement des décisions politiques. «*En un*

demi-siècle, le Congo a connu treize constitutions (acte fondamental et constitution à durée longue) avec une prépondérance pour l'abrogation plutôt que la révision. Ces changements sont souvent intervenus lors des situations conflictuelles», a-t-il regretté.

La constitution du 20 janvier 2002, a-t-il renchéri, comporte des forces et des faiblesses. La stabilité politique avec le président de la République, seul chef

de l'exécutif, la constitution qui neutralise les deux pouvoirs : exécutif et législatif (aucune institution ne peut déposer l'autre), la moralisation de la vie publique, l'interdiction de la transhumance politique, la garantie des libertés et droits fondamentaux, la régulation du nombre de partis politiques, sont comptées au nombre des forces de cette constitution. Ses faiblesses en revanche, sont : la constitution de 2002 a été conçue par les vainqueurs de la guerre et produit les derniers stigmates de cette guerre ; la durée du mandat de sept ans paraît longue ; la limite d'âge est une usurpation ; la limitation du nombre de mandats n'est pas démocratique ; le caractère non révisable de certaines dispositions constitutionnelles.

Expliquant que c'est la première fois que la discussion sur la constitution intervient sans qu'il y ait un événement majeur dans le pays, c'est-à-dire en temps de paix, Jean François Kando a rappelé que la constitution doit être adaptée à nos spécificités historiques, sociologiques et culturelles. «*La constitution doit s'adapter au contexte nouveau parce que le*

maintien au pouvoir par la force n'existe plus. Le débat que nous engageons ne doit pas être interprété par ceux qui l'auraient voulu comme une simple manœuvre tendant à perpétuer l'ordre politique en place. C'est un débat qui concerne tout le peuple congolais qui doit être mis au courant et c'est à lui de prendre la décision», a indiqué l'orateur. Lors des débats, trois options se sont opposées. Celle de la conservation de la constitution, celle de sa révision partielle et celle du changement de constitution donc de République. Cependant une constante s'est dégagée : celle du changement de la République qui puisse donner un air nouveau avec des institutions solides, équilibrées mais qui s'adaptent au contexte actuel donc à la sociologie politique, culturelle et économique de notre pays. L'Appel de Pointe-Noire, lu à la fin des travaux, demande à la conscience collective d'intérioriser le besoin nécessaire de changer la loi fondamentale et prie le président de la République, garant des institutions républicaines, d'interroger le souverain primaire.

Hervé Brice Mampouya

TÉLÉPHONIE MOBILE

Les clients d'Airtel et MTN exigent la réparation des préjudices subis

Le 23 avril dernier, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a condamné les opérateurs de téléphonie mobile Airtel et MTN à verser 1% de leur chiffre d'affaires pour non respect des obligations légales et réglementaires.

Jean Claude Mabiala, président de l'ADDCC
crédit photo "Adiac"

des deux réseaux puisque ces sommes seront reversées dans les caisses de l'État conformément à la loi de finances 2014. «*Nous exigeons que l'ARPCE demande aux opérateurs de téléphonie mobile Airtel ou MTN d'octroyer des bonus ou des crédits gratuits aux consommateurs qui perdent beaucoup d'argent en cas de défaillance des services de ces sociétés, en application du principe qu'un préjudice causé doit être impérativement réparé. Certes, nous nous réjouissons que ces sociétés soient sanctionnées mais cela ne doit pas s'arrêter là. De cette sanction infligée à ces sociétés, le client lésé ne trouve pas son compte puisque son argent est perdu et les pertes subies ne sont ni réparées ni dédommagées, alors qu'en réalité c'est lui qui nourrit ces sociétés. Ce n'est pas normal et c'est pourquoi nous réagissons à cette injustice*», a réagi avec fermeté, le président de l'ADDCC.

H.B.M.

Les deux sociétés sont attaquées pour mauvaises conditions de permanence, de qualité et de disponibilité de leurs réseaux et services. Jean Claude Mabiala, président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC) a réagi à cette mesure qui paraît insuffisante à ses yeux. Selon lui, les deux milliards que paieront les deux sociétés sanctionnées ne vont pas améliorer la situation des clients lésés

URBANISME

La Banque mondiale accompagne le développement du Congo

Une délégation de la Banque mondiale, conduite par Mahine Diop, ingénieur municipal principal, a effectué les 26 et 27 avril à Pointe-Noire, une visite de pré-évaluation dans le cadre du Projet eau électricité du développement urbain (PEEDU).

Cette visite a notamment permis à l'institution bancaire de visiter les sites afin de définir le contenu des activités à financer mais également d'évaluer un certain nombre d'aspects liés à l'énergie. La Banque mondiale (BM) a marqué sa détermination à accompagner la République du Congo dans sa politique de développement à travers la réalisation de plusieurs projets probants dans la ville océane. Parmi ces projets on peut retenir, la construction de deux marchés modernes à Ngoyo et à Mongo Kamba. Le marché de Ngoyo sera doté de 2.500 places et celui de Mongo Kamba de 1.700 places. Les travaux dureront entre 10 et 18 mois, à partir de septembre prochain.

Pendant la visite, la délégation de la BM s'est entretenue avec Roland Bouiti Viaudo, maire de Pointe-Noire, avec qui elle a discuté les différentes composantes et le timing de la mise en œuvre du programme destiné à améliorer les conditions de vie des populations.

Dans le cadre de l'énergie, la BM s'est dite prête à apporter une aide à la Société nationale d'électricité (SNE) à travers ce projet qui vise l'amélioration des perfor-



La délégation de la Banque mondiale conditions de ceux qui ont accès à l'électricité et à terme, on réduira les délestages», a déclaré Jean Marie Joseph Opoumba.

mances techniques et financières de cette société, et la qualité de ses services à travers des réformes structurelles.

Avec Jean-Marie Joseph Opoumba, directeur départemental de la SNE, les échanges ont été axés sur les difficultés que rencontre la SNE. Notamment, les problèmes du transport et de la distribution d'énergie. «*50% de l'électricité se volatilise et met l'entreprise dans une situation difficile sur le plan économique. En réussissant à maîtriser l'énergie qui se volatilise, on améliorera les*

«50% de l'électricité se volatilise et met l'entreprise dans une situation difficile sur le plan économique. En réussissant à maîtriser l'énergie qui se volatilise, on améliorera les conditions de ceux qui ont accès à l'électricité et à terme, on réduira les délestages»

Aujourd'hui, la mission de la BM est d'aider la SNE à améliorer la qualité de ses performances et services techniques afin qu'elle devienne une entreprise à la fois industrielle et commerciale. Cette détermination d'accompagner la SNE dans la réalisation des projets, fait l'objet d'un accord entre la République du Congo et la BM, suite à la visite du vice-président de la BM et de sa rencontre avec le président congolais en juillet dernier. Rappelons que le PEEDU est un projet du gouvernement congolais, cofinancé par la BM à hauteur de 125,5 millions de dollars. Ce projet vise à accroître l'accès des populations de Brazzaville et Pointe-Noire aux infrastructures de base, à l'eau potable et à l'électricité.

Hugues Prosper Mabonzo

PATRICK AUSSEMS

« Je n'avais jamais vécu ce que nous avons subi au Ghana »

L'entraîneur franco-belge de l'Athlétic club Léopards de Dolisie a signifié sa déception quant au comportement anti-sportif des supporters de Medeama qui ont agressé ses joueurs pendant la mi-temps.

Les Dépêches de Brazzaville : N'est-ce pas une qualification difficile, donc sur le fil ?



Patrick Aussems décrivant l'ambiance qui a régné au stade de Sekondi (Photo Adiac)

Patrick Aussems : Oui, une qualification difficile quasiment héroïque vu tous les événements que l'on a subis depuis deux jours. Avant de parler effectivement du match, je dois simplement dire que cela fait trente ans que je suis dans le football professionnel en tant que joueur et en tant qu'entraîneur. Je n'avais jamais vécu ce que nous avons subi au Ghana. On parle de fair-play mais on a vu des choses qui sont absolument scandaleuses. Heureusement qu'on s'en sort avec la qualification sinon ce serait une grosse mésaventure pour nous.

LDB : Des maladroites persistent-elles dans votre attaque ?

P.A. : On savait qu'ils allaient pousser au début du match. On avait un bloc relativement bas qui était même trop bas mais sans concéder trop d'occasions. Si ce n'est le penalty loupé. En deuxième mi-temps on est revenu avec d'autres intentions, mais la mi-temps a duré 35 minutes puisque l'on nous a empêchés de sortir, en frappant mes joueurs. C'est quelque chose qui est quand même scandaleux. On a tenu jusqu'à ce que ce deuxième penalty imaginaire nous mette un petit peu en difficulté. Et on a eu un dernier quart d'heure un petit peu plus compliqué, difficile. C'est aussi dans le dernier quart d'heure qu'on a eu nos meilleures occasions. Je regrette qu'on n'ait

pas pu se mettre à l'abri avant les tirs au but.

LDB : La phase de poules arrive à grand pas. Une préparation sérieuse s'impose...

P.A. : Le travail sérieux, on le fait depuis quatre mois. On va apprécier cette qualification, ce qui est extrêmement important. Les phases de poules arrivent rapidement. Mais entre temps, on se plonge déjà dans le championnat national dès mercredi et dimanche avec des équipes qui nous attendent de pied ferme. On va profiter aujourd'hui mais dès demain, on se remet au travail.

James Golden Eloué

ÉLIMINATOIRES CAN 2015

Congo-Namibie pour une place au second tour

Si les Diables rouges parvenaient à remporter la double confrontation face à la Namibie, ils affronteront soit le Rwanda soit la Libye sur la route menant vers la phase de poules.

Le règlement de la phase de poules est clair. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la phase finale y compris le meilleur troisième. Le Congo qui n'a plus participé à la CAN après sa dernière participation doit batailler fort pour égaler la performance de Brice Samba, le père de celui qui évolue à l'Olympique de Marseille. Retour sur ce qui a été la dernière qualification des Diables rouges à la phase finale de la CAN.

Rétrospective sur les Diables rouges

Le 20 juin 1999 à Pointe-Noire, les Diables rouges s'imposaient 3-0 face à la Namibie et arrachaient leur billet pour disputer la Coupe d'Afrique des nations 2000 co-organisée par le Ghana et le Nigeria, huit ans après leur participation à la CAN 1992 au Sénégal. La CAN 2000 est la dernière participation des Congolais à une phase finale de cette compétition. Mais comment s'étaient-ils qualifiés ? Le Congo était logé dans le même groupe avec la Côte d'Ivoire, le Mali et la Namibie. Les Diables rouges terminaient la phase aller avec sept points devant la Côte d'Ivoire, six points. Ils avaient battu la Namibie à Windhoek 1-0 avant de concéder un nul à domicile face au Mali 0-0 et de battre la Côte d'Ivoire 1-0. Lors de la phase retour, le Congo concédait deux défaites d'affilée. Il s'inclinera devant les Éléphants 0-2 puis face aux Aigles 1-3. La dernière journée devait départager le Mali et le Congo. Une victoire du Mali contre la Côte d'Ivoire éliminait le Congo et une défaite du Mali ou un match nul, devait éliminer

le Mali si le Congo l'emportait face à la Namibie à Pointe-Noire. Ce jour là, les Diables rouges l'emportaient 3-0 et le Mali concédait un nul qui qualifia les Diables rouges à la phase finale. C'était la joie. Les héros de l'époque s'appelaient Younga, Brice Samba, Rolf Guie-Mien, Richard Bokatola, Roch Toussein Service, Sylvain Bakouma, Richard Akiana et les autres.

L'espoir est-il permis 15 ans après ?

Le relais de cette génération n'a pas été bien transmis. Puisque depuis lors, le Congo peine à retrouver la place qui était la sienne sur l'échiquier continental. Quinze ans après, le Congo retrouve sur son chemin la Namibie pour une qualification au deuxième tour des éliminatoires dans les rôles identiques. Le

confrontation affrontera celui du match Libye-Rwanda au deuxième tour. Le match aller le week-end du 18 au 20 juillet et le retour entre le 1er et le 3 août. Le match contre la Namibie sera le premier de Claude Le Roy sur le banc de touche des Diables rouges en compétition officielle. Les Brave Warriors sont 120e au dernier classement Fifa. L'équipe a participé à deux phases finales de la CAN en 1998 et 2008. Lors de sa première participation, la Namibie avait été éliminée dès le premier tour en s'inclinant face à la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud avant de faire jeu égal face à l'Angola. En 2008, elle assurait une deuxième qualification à la phase finale de la CAN au cours de laquelle elle subissait le même sort : deux défaites respectivement contre le Maroc et le Ghana

Résultat du tirage au sort :

Premier tour

Libéria-Lesotho
Kenya-Comores
Madagascar-Ouganda
Mauritanie-Guinée Équatoriale
Namibie-Congo
Libye-Rwanda
Burundi-Botswana
RCA-Guinée Bissau
Swaziland-Sierra Leone
Gambie-Seychelles
Sao Tome-Bénin
Malawi-Tchad
Tanzanie-Zimbabwe
Mozambique- Soudan du Sud

Deuxième tour

Liberia ou Lesotho-Kenya ou Comores
Madagascar ou Ouganda-Mauritanie ou Guinée Équatoriale
Namibie ou Congo-Libye ou Rwanda
Burundi ou Botswana-RCA ou Guinée Bissau
Swaziland ou Sierra Leone-Gambie ou Seychelles
Sao Tome ou Bénin-Malawi ou Tchad

Tanzanie ou Zimbabwe-Mozambique ou Soudan du Sud

Les vainqueurs vont intégrer la phase de poules :

Poule A : Nigeria, le vainqueur
Congo-Namibie contre Libye-Rwanda, Soudan et Afrique du Sud
Poule B : Mali, une autre équipe qualifiée, Ethiopie et Algérie
Poule C : Burkina Faso- l'autre qualifiée, Gabon et Angola
Poule D : Côte d'Ivoire, l'autre qualifiée, RDC, Cameroun
Groupe E : Ghana, l'autre qualifiée, Guinée et Togo
Groupe F : Zambie, l'autre qualifiée, Niger et Cap Vert
Groupe G : Tunisie, l'autre qualifiée, Sénégal et Égypte

Pour rappel, les matchs de poules se disputeront à partir du 5 septembre jusqu'au 19 novembre 2014. Le tirage au sort des groupes de la phase finale aura lieu le 26 novembre. La phase finale se disputera du 17 janvier au 8 février 2015 au Maroc.

match aller se jouera entre le 17 et le 18 mai à Windhoek et le retour, le 1er juin à Pointe-Noire. Le vainqueur de cette double

(à l'époque entraîné par Claude Le Roy) avant de faire jeu égal contre la Guinée.

James Golden Eloué

LA GALERIE-MUSÉE DU BASSIN DU CONGO

Le général Alain Picard, un passionné de l'art africain

Profitant de son séjour au Congo, le général Alain Picard, chargé des sections de l'étranger de la société des membres de la Légion d'honneur, est allé, le 26 avril, découvrir les oeuvres de la galerie-musée du Bassin du Congo.

Reçu par Lydie Pongault, directrice de cet espace, également conseillère à la culture et aux arts du président de la République du Congo, le général Alain Picard n'a pas manqué de commentaire. «C'est un énorme plaisir que d'être ici. Parce que je le disais en arrivant, je suis un passionné d'art africain. À Paris, je fréquente le musée Dapper, le musée du Quai Branly et je vais toujours voir les expositions temporaires ou définitives sur l'art



Photo de famille à l'issue de la visite ©Adiac

africain. Hier, je suis allé acheter quelques petits souvenirs, des masques, des petites sculptures que je vais offrir à mes petites enfants», a déclaré le général.

À propos de sa mission au Congo, le général dit être venu pour créer, avec l'ambassadeur de France au Congo, Jean Paul Vidon, ainsi ses amis d'ici, la section de la Légion d'honneur du Congo. «La légion d'honneur est la plus haute décoration française qui a été créée par Napoléon Bonaparte en 1802. C'est une des plus anciennes distinctions au monde et passe pour l'une des plus prestigieuses», a-t-il expliqué. Plusieurs Congolais ont déjà reçu cette distinction honorifique. L'ambassadeur Zoula qui est le président de la section du Congo, a recensé plus d'une centaine de titulaires.

Bruno Okokana